

Communiqué



Jeudi 7 mars 2019

Grand débat : Villes de France milite pour de la clarification et de la lisibilité !

Le gouvernement organise la semaine prochaine 4 conférences nationales correspondant à chacun des axes du grand débat avec les associations d'élus, les associations syndicales, patronales et représentatives de la société civile. *Villes de France*, association représentant les villes de 15.000 à 100.000 habitants et leurs intercommunalités, participera à ces conférences pour y relayer les inquiétudes et propositions des élus adhérents autour de 3 points principaux.

- La crise des gilets jaunes a démontré que le Maire, acteur de terrain, restait un interlocuteur légitime auprès des Français, un capteur social, un acteur du quotidien. *Villes de France* demande donc un nouveau pacte de confiance à destination des Maires, en leur demandant toujours plus en leur laissant de moins en moins de latitude, financière notamment pour remplir leurs missions de service public et de proximité.

- Plus qu'un nouvel acte de décentralisation, les Maires demandent à y voir plus clair sur l'existant et à corriger les nombreux irritants qui chaque jour compliquent l'exercice de leurs missions. Il convient ainsi, quelques années après l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, de clarifier la répartition des compétences entre villes et intercommunalités. La commune reste l'échelon de proximité plébiscité par les Français, elle est l'armature de la République, et on ne peut gommer des siècles d'histoire. Renforçons la place de la ville-centre dans l'agglomération. Rappelons le principe de subsidiarité qui est fondateur dans la naissance de l'intercommunalité. Cessons ce mouvement de transfert des compétences, comme celles de l'eau et de l'assainissement, qui peut déstabiliser certains équilibres territoriaux. Faisons confiance aux Maires, à leur sens de l'intérêt général et à leur connaissance du terrain. Consolidons l'intercommunalité qui est un mouvement nécessaire et qui doit permettre de mutualiser les compétences mieux exercées à une échelle supra-communale. Engageons-nous vers des contrats de territoire locaux qui répondent à un aménagement du territoire harmonieux et cohérent, négocié et conclu par les élus, que tout ne tombe d'en haut sans tenir compte des spécificités locales.

- *Villes de France* saisira enfin l'occasion de ces conférences nationales pour rappeler les inquiétudes des élus des villes moyennes : quand sera enfin connu le scénario de remplacement de la taxe d'habitation ? Quand aurons-nous une politique volontariste de mobilité et d'accessibilité au service de nos villes ? Et enfin, entendons les angoisses exprimées au cours de la crise qui a particulièrement frappé nos villes ces derniers mois, notamment sur l'éloignement des services publics, en premier lieu celui de la santé, donnant aux habitants de ces villes le sentiment de relégation contre lequel les élus locaux se battent chaque jour.

Villes de France rappellera donc l'urgence sociale à agir, mais également l'urgence territoriale. Les résultats de ce grand débat devront être à la hauteur, il en va de la crédibilité de la parole publique et du respect de notre pacte républicain.

Contact presse : Jonathan Gainche – jonathan.gainche@villesdefrance.fr – 06 77 11 07 43

Présidée par Caroline CAYEUX, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes et agglomérations de taille infra-métropolitaine du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.